

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2016

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, BONNEFOND Germaine, VALLENSANT Pierre, FOLGUERAL Joël, DOITRAND Françoise.

Etaient absentes excusées : Madame GARRIVIER Laure, qui a donné procuration à Monsieur RATHIER Sébastien – Madame SIMONIN Annie, qui a donné procuration à Madame CLEMENT Françoise.

Secrétaire de séance : Monsieur FOLGUERAL Joël

Bilan du Conseil Municipal du 09 décembre 2016 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

SDIS : Contribution 2016 : 7 589 € (22,80 € par habitants)

Redevance d'assainissement : Un tableau récapitulatif des redevances assainissement sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable est présenté aux conseillers municipaux. Les taux pour Grézolles étant dans les moins élevés, un débat est mené sur l'opportunité ou non de les augmenter. Les élus décident de se donner le temps de la réflexion et de reprendre le débat en lien avec l'élaboration du règlement du PLU.

Demande de subvention supplémentaire pour l'achat du véhicule communal :

Par délibération favorable, les conseillers municipaux choisissent de déposer une demande d'aide au titre du reliquat 2015 des fonds de concours de la CCVAI (montant : 901 €).

Accord de subvention sur enveloppe parlementaire : Sur le dossier « menuiseries et isolation sur différents bâtiments communaux » d'un montant de 8 626,25 €, Madame CUCKIERMAN, sénatrice, nous accorde une aide de 4 300,00 €.

Courrier du Président du Conseil Départemental concernant l'évolution départemental en faveur des collectivités:

3 axes précisent les possibilités de demandes d'aide :

- une enveloppe départementale de solidarité plutôt destinée aux communes rurales (travaux + acquisitions de matériels)
- une enveloppe de voirie avec un taux : 60% sur un montant « adapté » (voiries communales, murs et ponceaux, travaux de déneigement)
- une enveloppe spécifique sur des projets thématiques.

Date limite de dépôt des dossiers pour 2016 : 15 mars 2016.

Nous avons déposé une demande d'aide sur l'enveloppe voirie.

Une demande sera déposée concernant la mise en sécurité sur une portion des bords de l'Aix (barrière accidentée l'an dernier).

Un projet concernant l'aménagement des abords de la chapelle sera construit et déposé au cours de l'année 2016 pour réalisation espérée en 2017.

Le collège de Ressins a déposé une demande de subvention : les conseillers municipaux décident de ne pas donner suite.

Etude statistique et comparatifs liés aux bases fiscales :

En lien avec la Fédération des Maires de la Loire, la Société ECOFRANCE propose, pour les communes de – de 1000 habitants un service intitulé « Regards » qui permet une visualisation des finances communales.

Les conseillers municipaux décident d'adhérer à ce service pour 1 an (Coût : 45 € HT).

Réflexion autour de l'extinction de l'éclairage de nuit :

Monsieur Jacques DUGENETET rappelle les travaux réalisés sur la commune en 2009 pour limiter la consommation concernant l'éclairage public : 30% sur l'abonnement et 30% sur la consommation.

Il présente une estimation des économies envisageables avec une extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h.

Un calcul précis sera demandé au SIEL puis une information avec une éventuelle prise d'avis sera proposée aux Grézollois.

Eglise : chauffage :

Différents devis sont à l'étude concernant un renouvellement du chauffage de l'église.

Ces devis prévoient un chauffage à base de lustres radiants et incluent l'éclairage de l'église.

Une demande d'aide pourrait être envisagée auprès du Conseil Départemental (enveloppe de solidarité ou enveloppe spécifique). Ce projet pourrait inclure le chauffage de l'église (éclairage inclus) ainsi que la mise aux normes « électricité » de l'église.

Eglise : MAPA :

L'appel à concurrence concernant le MAPA « Eglise phase 1 » a été mis en ligne sur la plateforme dématérialisée du Conseil Départemental le mardi 12 janvier 2016.

La publicité dans les annonces légales a été publiée au BOAMP, dans l'Essor et Le Progrès pour une parution le 15 janvier 2016.

Ouverture des plis : le 5 février 2016

Retour de l'analyse des offres pour le vendredi 12 février 2016

Le conseil municipal du 15 février 2016 retiendra l'entreprise qui réalisera les travaux.

Le mardi 6 février 2016, un courrier sera adressé aux entreprises non retenues.

Le vendredi 27 février 2016, un courrier sera adressé aux entreprises retenues.

L'entreprise APAVE (mission SPS et diagnostic amiante) visitera les lieux le 1^{er} février 2016.

Sécurisation d'une portion des rives de l'Aix :

Madame Palabost sera contactée pour accord.

Dans le cas de cet accord, les membres du conseil municipal retiennent l'entreprise DUIVON pour réaliser ces travaux (avec aide financière éventuelle du Conseil Départementale de la Loire).

Mise en accessibilité des WC publics, création d'un local pour l'employé communal et d'un point info :

Le dossier a été déposé auprès des services de la DDT.

Délai estimé sur le document : 4 mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.